

ARMOR CONTROLE LOUDEACIENNE	ATTESTATION LIMITEUR DE VITESSE	Version: A Référence: FO131
--------------------------------	---------------------------------	--------------------------------

ATTESTATION DE VÉRIFICATION DU SYSTÈME DE LIMITATION DE VITESSE D'UN VÉHICULE

Atelier agréé activité chronotachygraphes : ARMOR CONTROLE LOUDEACIENNE

Adresse : ZA de la Hoyeux 22600 LOUDEAC (02 96 28 36 82)

Je soussigné(e), **LABBE Jeremy**, technicien(ne) ayant réalisé le contrôle (lors de l'intervention 9593),

atteste que le système de limitation ou le limiteur de vitesse du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation ou du limiteur : 90 km/h

CAS PARTICULIER : dans la mesure où la carte grise de votre véhicule indique un poids inférieur à 3.5 t (F1 - F2 - ancien PTAC ou Poids Total en Charge), la vitesse a été programmé à 130 km/h. Lorsque vous roulez avec une remorque attelée et que le poids de l'ensemble dépasse 3.5t (F3 - ancien PTRAC Poids Total Roulant Autorisé - sur la carte grise) vous ne devez pas excéder la vitesse de 90 km/h.

CLIENT FACTURE - UTILISATEUR DU VEHICULE

VEHICULE

- Marque : IVECO
- Catégorie : N3
- Numéro de série (VIN) : WJMM62ATX0C414306
- Immatriculation (VRN) : FM-896-WD
- Kilométrage au départ de l'atelier : 429329 km

La présente attestation est valable jusqu'au : **05-11-2025**

Fait le : 06-11-2024

à : LOUDEAC

Signature du technicien :